

FAQ - ARTISTES

1. Pourquoi intégrer le réseau Carré d'artistes ?

Depuis 20 ans, nous n'avons de cesse de faire vivre l'art, grâce à plus de 30 galeries en France (Paris, Lyon, Nice, Strasbourg, etc.) et à l'étranger (Pékin, Amsterdam, Beirut, etc.). Nous avons également entrepris un vrai tournant digital qui nous permet de proposer une double visibilité inégalée à l'heure actuelle grâce à notre site internet.

Equipe artistique, commerciale, marketing, équipes terrain... Intégrer le réseau Carré d'artistes c'est donc faire confiance à une équipe de professionnels passionnés et dédiée à faire rayonner votre art !

2. Comment se fait la sélection des artistes ?

Nous organisons 5 fois par an un comité de sélection durant lequel nos curatrices présentent et défendent les candidatures qu'elles ont reçues. Parce que la définition de l'art est multiple, le comité de sélection se compose du service artistique mais également d'artistes et galeristes invités.

Lors de la présentation d'un artiste nous débattons :

- Des qualités techniques de son travail
- Du style et de sa démarche artistique
- Des potentielles expositions qu'il peut intégrer
- De l'évolution dans le réseau

Mais avant tout, nous nous laissons surprendre !

3. Pourquoi proposer des petits formats ?

Lorsqu'un artiste intègre le réseau, nous lui demandons de produire une première exposition à nos formats dédiés :

- 13 cm x 13 cm
- 19 cm x 19 cm
- 25 cm x 25 cm
- 36 cm x 36 cm

Nous avons bien conscience que pour la plupart des artistes cela représente un vrai challenge. Cependant ces tailles n'ont pas été choisies par hasard. Cela nous permet d'uniformiser les prix et de proposer un prix par format peu importe la technique, le style ou la côte de l'artiste

Elles nous permettent de pouvoir proposer des œuvres d'arts uniques et originales pour tous les budgets. Loin des codes classiques et clivants du monde de l'art, nous sommes là pour partager des émotions !

FAQ - ARTISTES

4. Et les grands formats ?

Nous proposons également des oeuvres de tailles plus importantes:

50*50 cm
50*100cm
80*80 cm
81*100 cm
100*100 cm
120*40 cm

La création des grands formats vient dans un second temps en fonction du succès rencontré en galerie.

5. Et les sculptures ?

Nous proposons également un large éventail de sculptures défini par 8 catégories de prix. La répartition des pièces par catégorie se fait en amont, en accord avec les artistes et l'équipe artistique.

Catégorie 1 : 150 €
Catégorie 2 : 350 €
Catégorie 3 : 650 €
Catégorie 4 : 950 €
Catégorie 5 : 1250 €
Catégorie 6 : 1550 €
Catégorie 7 : 1950 €
Catégorie 8 : 2450 €

6. Comment candidater ?

Pour ça rien de plus simple. Il suffit de cliquer ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1-FAIpQLSe-Rf4nr834ioVpvEXqmnfQ_lrDZw2xqvgSiCMAalXUafbdQ/viewform et de suivre les instructions ! Que vous soyez professionnel ou amateur, n'hésitez pas !

Votre candidature sera automatiquement envoyée à nos curatrices qui se chargeront de faire une première sélection et un premier retour sous un délai de deux semaines.

Si votre travail les intéresse, elles vous contacteront afin de le présenter au comité de sélection en vous proposant de préparer soit :

4 œuvres à nos formats
1 à 3 sculptures

FAQ - ARTISTES

7. Et ensuite ?

Si votre travail est refusé, nos curatrices vous feront un retour détaillé sur les raisons du refus du comité. Vous pouvez bien évidemment retenter votre chance autant de fois que vous le souhaitez. Nous renvoyons toutes les pièces (peintures et/ ou sculptures) non sélectionnées aux artistes.

Si votre travail est accepté, ce sera le début d'une grande aventure ! Tout d'abord nous vous demanderons de préparer une première exposition composée de 40 œuvres (10 dans chaque petit format). Aucune pression de ce côté là, vous disposerez du temps dont vous aurez besoin pour les préparer.

Lorsque les 40 œuvres sont prêtes, nous vous demanderons de les envoyer à notre plateforme logistique et nous nous chargerons ensuite de les rediriger vers la galerie que nous vous aurons choisie. Vous pourrez bien évidemment partager avec nous vos souhaits de galerie, mais notre choix va s'effectuer en fonction des plannings d'expositions, des opportunités, des ouvertures et du lieu ou nous pensons que votre travail aura le plus de potentiel.

Il sera donc important à cette étape de nous faire part des villes dans lesquelles vous ne voulez pas être exposé ou de toute exclusivité territoriale que vous aurez signé avec d'autres galeries.

Concernant les sculpteurs et les sculptrices, nous enverrons les œuvres reçues lors du comité de sélection en galerie avec votre accord. Votre référente artistique viendra vous passer commande pour exposer de nouvelles créations.

NB: vous pouvez tout à fait continuer de travailler avec d'autres galeries et de faire d'autres expositions même si vous intégrez Carré d'artistes. Nous vous demanderons simplement d'anticiper les potentiels réassorts de galeries afin de ne pas les pénaliser.

8. Comment envoyer les œuvres ?

Lors de ce premier envoi (et des suivants) les œuvres ne devront être ni montées, ni encadrées. Ce seront les galeries qui se chargeront de :

Les monter sous passes partout,
les authentifier grâce à nos certificats d'authenticité,
les encadrer selon le choix du client

FAQ - ARTISTES

9. Et combien ça coûte ?

En toute transparence, Carré d'artistes ne charge pas les artistes lorsqu'ils rejoignent le réseau, cependant, quelques dépenses sont à prévoir:

15€ de frais de dossier (lié au dossier de candidature)

50€ pour la rédaction, traduction et impression de votre portrait d'artiste (qui sont déduits du premier paiement). Si vous souhaitez établir votre portrait vous même, ce service ne vous sera pas facturé.

Les frais d'envois (artiste vers notre plateforme logistique ou en galerie + retours d'œuvres à l'artiste).

- Les frais d'envois (artiste vers notre plateforme logistique ou en galerie + retours d'œuvres à l'artiste).

9. Comment les artistes sont-ils rémunérés ?

Nous fonctionnons sous forme de dépôt-vente et nous payons les artistes tous les deux mois pour les ventes qui seront effectuées en galerie ou sur le site. Afin de procéder au paiement, il nous faudra votre numéro de SIRET.

10. A combien s'élève la commission ?

Nous prenons une marge d'environ 60%, ce qui est plus important qu'en galerie traditionnelle.

Cela s'explique par l'ampleur de notre structure, nous disposons en effet de plusieurs galeries dans le monde ce qui induit des locations de locaux commerciaux dans des emplacements stratégiques et la formation des équipes de vente.

Nous avons également plusieurs services : une plateforme logistique qui s'occupe d'envoyer et réceptionner les œuvres, un service marketing et communication dédié à la promotion des artistes, une équipe de curatrices d'art et des galeristes présents pour accompagner les artistes tout au long de leurs expositions.

Carré d'artistes propose à ses artistes une double visibilité, en galerie physique et en ligne, sur le site Internet www.carredartistes.com

Autant d'éléments qui nous permettent de proposer un accompagnement personnalisé pour chaque artiste sans aucune facturation de service ni abonnement mensuel.

11. Est-il possible de mettre fin à la collaboration ?

Notre contrat est à durée indéterminée, mais un artiste peut y mettre fin quand il le souhaite. Nous vous demandons simplement un délai de 6 mois maximum avant de vous retourner vos œuvres afin de pouvoir remplacer votre exposition en galerie.